

La Société française des architectes
organise la cinquième édition du
PRIX HENRY JACQUES LE MÊME

CONCOURS D'ÉCRITURE

ARCHITECTURE À LA LETTRE - UN LIEU, UN TEXTE
premier prix 2500 €

SEPTEMBRE 2021 - JANVIER 2022



La Société française des architectes lance la cinquième édition de son concours d'écriture, *Architecture à la lettre – un lieu, un texte.*

Lors de la quatrième édition, le jury présidé par Sophie Divry a eu le plaisir de recevoir des contributions d'architectes, d'écrivains, de curieux et d'amateurs passionnés d'architecture. Trois prix* ont été décernés et sept textes** ont été remarqués.

Beaucoup d'écrivains se sont intéressés à la peinture et à la musique, en portant un regard différent des artistes eux-mêmes. Peu d'entre eux, en revanche, ont écrit sur l'architecture. Avec le prix Henry Jacques Le Même, la Société française des architectes veut, modestement, contribuer à renouer le lien entre architecture et écriture, à raviver la conversation entre ces deux modes d'être au monde.

Le jury attend des candidats un texte qui propose une compréhension et une perception fines d'un lieu d'architecture, construit ou non, dont le choix est libre.

* Textes lauréats – 4^e édition

1^{er} PRIX Chloé Jay, *Tentative de capture d'un espace fuyant*

2^e PRIX Adrien Osmar, *Nuriza et le microdistrict n°10*

3^e PRIX Édouard Launet, *Deux maisons sur la falaise*

** Textes remarqués – 4^e édition

Caroline Lamour, *L'Acacia dans les Étoiles*

Manou Charpente, *La Femme en noir sur le pont Long Biên*

Hugo Lambert, *La Fourmi et le béton*

Marc Antoine Bouyer, *Le Jardin de Chandigarh*

Marie Bronner, *Un refuge hors du monde*

Arthur Ristor, *Sous la douche Pompidou*

Amel Imalhayene, *Les Mémoires et la mer*

Informations

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à tous : curieux, étudiants, architectes, universitaires, écrivains, à l'exception des membres du conseil d'administration de la SFA et de leurs familles.
- Les candidatures peuvent être présentées de manière individuelle ou collective (3 personnes maximum).

Votre contribution

- Une seule contribution par candidat est autorisée.
- La contribution devra être anonyme.
- Elle comportera au maximum 20 000 caractères (espaces comprises).
- Elle devra être remise en primeur, sans publication antérieure.
- Elle devra obligatoirement avoir un titre.
- Son sujet ne devra pas être une œuvre de l'auteur.
- Les textes et les éventuelles légendes devront être rédigés en langue française.
- Elle pourra être illustrée de photos ou de dessins. en respectant les mentions d'auteurs requises.
- Les notes de bas de pages ne sont pas autorisées.

Prix et récompenses

1^{er} prix 2 500 €

2^e prix 1 000 €

3^e prix 500 €

- Le prix et la récompense afférente peuvent être donnés à titre individuel ou collectif.
- Le jury se réserve le droit de ne pas remettre de premier prix.
- Les décisions du jury sont sans appel.

Diffusion

- Les textes des lauréats et les éventuels textes remarquables feront l'objet d'une publication dans le numéro spécial «Prix Henry Jacques Le Même» du bulletin de la Société, sur ses réseaux sociaux et sur son site internet.
- La SFA se réserve le droit de diffuser/exposer tout ou partie des propositions lauréates sans compensations financières supplémentaires.

Composition du jury

- un président, reconnu pour ses talents littéraires et son intérêt manifeste pour l'espace construit.
- le président de la SFA ou son représentant.
- le rédacteur en chef de la revue *Le Visiteur*.
- des membres de la SFA désignés par le comité d'organisation du prix.

Critères de jugement

- Construction du propos
- Qualité de l'écriture
- Originalité du regard

Comment participer ?

- Créez un compte sur la plateforme dédiée au concours, disponible
- Déposez-y votre contribution, au format PDF, au plus tard le 10 janvier 2022 à 9h00, heure de Paris.
- Les contributions transmises par un autre biais que celui exposé ci-dessus ne seront pas acceptées.
- Toute contribution déposée est définitive et ne pourra pas être modifiée.

La participation à ce concours implique l'acceptation du règlement* sans restriction.

Calendrier

—

23 septembre 2021

Lancement de l'appel
à candidature

—

10 janvier 2022 à 9:00

—

janvier - avril 2022

Analyse des contributions
et tenue du jury

—

28 avril 2022 au plus tard

Proclamation des résultats

* L'intégralité du règlement est disponible

Qui est Henry Jacques Le Même ?

par Luc-Régis Gilbert



Silhouette émaciée, de taille modeste, l'œil attentif, vif et malicieux, Henry Jacques Le Même, architecte DPLG à 32 ans (1929), s'exprimait avec retenue et une courtoisie éminemment française, souriante autant que charmeuse, dans une langue raffinée, précise, d'un philosophe. Son allure, attachée à l'élégance du vêtement, son geste, sa main, lui valaient un respect sans lequel, comme sur la glace, il glissait vers ailleurs...

Né en 1897, mort en 1997, il a traversé le siècle nourri de rencontres marquantes : mondaines avec la baronne Noémie de Rothschild (Mimi !), la princesse Angèle de Bourbon ou Marcel Dassault, et professionnelles avec Henri Sauvage, Mallet-Stevens, Le Corbusier, Patout et Ruhlmann ; on peut y ajouter Armand Allard, inventeur du fuseau de ski...

Références bibliographiques

Maurice Culot, Anne Lambrichs

Megève 1925-1950 : architectures de Henry Jacques Le Même, éditions Norma et IFA, collection « Les Années modernes », 1999.

Mélanie Manin, Françoise Véry

Henry Jacques Le Même : architecte, éditions du CAUE de Haute-Savoie, collection « Portrait », 2013.

Françoise Véry, Pierre Saddy

Henry Jacques Le Même architecte à Megève, éditions Pierre Mardaga et IFA, 1988.

En 1925, pas d'antibiotiques pour lutter contre la tuberculose. Pour soigner la maladie, les sites de montagne étaient recommandés : ainsi se sont développés le plateau d'Assy, Sancellemoz, Leysin, Montana... et Megève. Atteint par la menaçante affection, H.J. Le Même choisit, pour s'y installer – jusqu'en 1950 – ce petit village de Haute-Savoie, « saison d'été, paradis du ski ». Mimi lui confie la construction de son « chalet », puis d'autres suivent, trois sanatoriums, des lycées, hôtels, une boîte de nuit (*Le Mauvais Pas*) et l'extension du village...

Le Même n'aimait pas le pastiche, refusant le plagiat du « chalet suisse ». Mais il comprenait les rigueurs climatiques et le besoin d'exploiter les vues sur la vallée et les cimes. Sa propre maison, au toit-terrasse « en cuvette », n'a pas manqué son effet de scandale, mais il a sinon respecté les volumétries et matériaux de la tradition montagnarde, tout en y intégrant un modernisme de mise en œuvre. Ainsi trouve-t-on de forts avant-toits, affirmant un contraste singulier de noir et blanc, par la neige, matelas isolant au-dessus, ombre portée au-dessous, accusant le parement de bois calciné par le rayonnement solaire. Pierre apparente en soubassements contre les amoncellements de neige et enduits tyroliens hauts en couleur, ocre, jaune, rouge pompéien !

H.J. Le Même a su cultiver, avec intelligence et volonté, sa force créative : un modèle en son genre, de grande générosité de surcroît. C'est en reconnaissance de l'homme et en remerciement de son legs que la Société française des architectes consacre un prix à sa mémoire.